



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTER DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS - MOSTAGANEM

**Procès – Verbal de la réunion  
du Conseil Scientifique de l'Université  
du 12 Juillet 2021**

N° de la session	Date	session
N°1 / juillet / 2021	12/07/2021	Ordinaire



### **Références aux textes réglementaires**

1. Décret exécutif n°3-279 du 24 Jomada Ethania 1424 correspondant au 23 aout 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université.
2. L'arrêté n°655 en date du 14 juin 2021 portant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'université Abdelhamid Ibn badis –Mostaganem.
3. Instruction du secrétaire général n°1500 du 25 décembre 2019.



L'an deux mil vingt et un et le douze du mois de juillet, s'est réuni le Conseil Scientifique de l'Université dans sa nouvelle composition (arrêté N°655 du 14 juin 2021) en session ordinaire sous la présidence de M. le Professeur Mostefa BELHAKEM, Recteur de l'université, afin de débattre des points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Bilan de l'année universitaire 2020-2021
- Enrichissement des textes régissant l'habilitation universitaire
- Présentation de la circulaire d'inscription des nouveaux bacheliers 2021-2022
- Présentation des projets PNR déposés
- Bilan des laboratoires de recherche
- Divers

**Etaient présents :**

1.	Pr. Mostefa BELHAKEM	Recteur de l'université de Mostaganem
2.	Pr. Djamel SAIDI	Directeur de l'Ecole Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran
3.	Pr. K BOUCHRIT	Enseignant de l'université de Tlemcen
4.	Pr. Hadjira BENOUDNINE	Vice-rectrice des Relations Extérieures
5.	Dr. Houari YAHLA	Vice-recteur de la Pédagogie
6.	Pr. Nouredine BENDERDOUCHE	Vice-recteur de la Post-Graduation et de la recherche scientifique
7.	Dr. Sidi Mohammed GHOUMARI	Vice-recteur du Développement et de la Prospective
8.	Pr. M'hamed DJENNAD	Doyen de la faculté des sciences et de la technologie
9.	Pr. Nouredine HASSINI	Doyen de la faculté des sciences exactes et de l'informatique
10.	Pr. Dina leila SOUALILI	Doyenne de la faculté des sciences de la nature et de la vie
11.	Pr. Ahmed GUIDOUM	Doyen de la faculté des sciences sociales
12.	Dr. HOUARI BELLATRECHE	Doyen de la faculté des langues étrangères
13.	Pr. Mokhtar MOHAMED RIAD	Doyen de la faculté de médecine
14.	Pr. Djillali BENICHOU	Doyen de la faculté de littérature arabe et des arts
15.	Dr. Mokhtar MIME	Directeur de l'IEPS
16.	Pr. M. Amine ROUBAI CHORFI	Président du CS-FLE
17.	Pr. Ali TADJINE	Président du CS- FSS
18.	Pr. Moufak Redouane GHEZZAR	Président du CS- FST
19.	Pr. Ali BENGOUA	Président du CS-IEPS
20.	Pr. Bachir BOUIADJRA	Président du CS-FSNV
21.	Pr. Djillali BOUAGADA	Président du CS-FSEI
22.	Pr. Ahmed MEDEGHRI	Représentant des enseignants de rang magistral FSEI
23.	Pr. M. Amine BENMALTI	Représentant des enseignants de rang magistral FSEI
24.	Pr. Malika BOUALEM	Représentant des enseignants de rang magistral FSNV
25.	Pr. Nesrine Ouda AMARI	Représentant des enseignants de rang magistral FSNV
26.	Pr. A. BOUMESDJED	Représentant des enseignants de rang magistral IEPS
27.	Pr. A. ABDELDAIM	Représentant des enseignants de rang magistral IEPS
29.	Pr. K. BENAHMED	Représentant des enseignants de rang magistral FSS
30.	Pr. L. BOUAMAMA	Représentant des enseignants de rang magistral FSS
31.	Pr. M. MERAH	Représentant des enseignants de rang magistral FST
32.	Pr. B. BOUADJEMI	Représentant des enseignants de rang magistral FST
33.	Pr. A. FENINEKH	Représentant des enseignants de rang magistral FDSP



35.	Pr. H. CHERGUI	Représentant des enseignants de rang magistral FLAA
36.	Pr. H. BENAICHA	Représentant des enseignants de rang magistral FLAA
37.	Pr. A. LAHMAR	Représentant des enseignants de rang magistral FSECSG
38.	Pr. M. Amine MEKAOUI	Représentant des enseignants de rang magistral FSECSG
39.	Pr. M. Badr TIRENIFI	Représentant des enseignants de rang magistral FLE
40.	Pr. K. BENAMAR	Représentant des enseignants de rang magistral FLE
41.	Dr. H.Mohamed AKERMI	Représentant des enseignants maitres assistants
43.	Mr. Abdelhadi DILMI	Responsable de la bibliothèque centrale

**Etalent absents :**

- Pr. T.ABACA, Doyen de la FDSP.
- Pr. Mohamed Amine MEZIANE, Représentant des enseignants de rang magistral FDSP.
- Pr. Maamar HITALA, Président du CS- FDSP.
- Dr. Habib BENCHENI, Représentant des enseignants maitres assistants.
- Pr. Abdelkader BABA AHMED, Président du CS- FSECSG.
- Pr. Karima MANSOUR, Président du CS- FLAA.
- Pr. Benamar Mohamed BENKADA, Président du CS- FMED.
- Pr. K. BENTATA, Représentant des enseignants de rang magistral FMED

Avant d'entamer l'ordre du jour, le président a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil Scientifique et remercié les Professeurs Kebir Boucherit et Jamel Saidi d'avoir fait le déplacement pour assister aux travaux du CSU.

**Bilan de l'année universitaire 2020-2021**

Monsieur le Recteur a donné la parole à Mme et MM.les vice-recteurs pour présenter le bilan de l'université pour cette année universitaire :

- Le Vice-recteur de la formation supérieure du premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation
- Le Vice-recteur de la formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire et la recherche scientifique, et la formation supérieure de post-graduation
- La Vice-rectrice des relations extérieures, de La coopération, de l'animation et de la communication et des manifestations scientifiques



- Le Vice-recteur du développement, de la prospective et de l'orientation

Monsieur le Recteur a remercié l'ensemble du staff administratif et pédagogique pour les efforts consentis afin de clôturer l'année 2019-2020 et l'année 2020-2021 dans de bonnes conditions eu égard à la situation sanitaire actuelle.

Le recteur a noté avec satisfaction l'adhésion d'un nombre important de collègues enseignants dans la démarche des enseignements à distance et a fait remarquer qu'il faudra la généraliser à l'ensemble de la communauté universitaire.

Le Vice-recteur de la formation supérieure du premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation a présenté le bilan de l'année universitaire 2020-2021, l'université a formé 7450 diplômés dont 3500 en master et 3950 en licence. M. le Recteur a noté avec satisfaction l'initiative prise autorisant les soutenances en ligne dès le mois de Mai 2020, ce qui a permis la tenue de 1000 soutenances de master pendant les mois de juin et juillet 2020.

Le Vice-recteur de la formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire et la recherche scientifique, et la formation supérieure de post-graduation a présenté le bilan de la post-graduation et de la recherche pour l'année 2020-2021 comme suit:



- 32 thèses de doctorat en sciences et 72 en troisième cycle ont été soutenues.
- 87 docteurs ont été habilités et promus au grade de maître de conférences de rang A.
- L'université a enregistré 33 demandes de passage au grade de professeur, en légère baisse par rapport à l'année 2019-2021.
- Le nombre d'étudiants inscrits en doctorat s'élève à 1226 dont 360 en doctorat en sciences et 866 en doctorat troisième cycle.
- Il est à noter le basculement significatif vers le doctorat (LMD) au détriment de doctorat en sciences.
- Le nombre d'articles publiés s'élève à 212 articles
- 29 offres de formation doctorale avec 92 spécialités permettant de former 279 étudiants ont été agréées au titre de l'année 2020-2021. Pour les projets de recherche (PRFU) ; 70 projets ont été agréés à partir du premier janvier 2019, 42 en 2021 et 33 en 2022.

La Vice-rectrice des relations extérieures, de La coopération, de l'animation et de la communication et des manifestations scientifiques a présenté son bilan.

Enfin, Le Vice-recteur du développement, de la prospective et de l'orientation a énuméré les principaux projets de développement déjà réalisés et présenté les actions en cours dont l'important plateau d'analyses physicochimiques.

L'ensemble des membres a noté avec satisfaction l'activité intense de l'université malgré la pandémie qui sévit actuellement.



### **Enrichissement des textes régissant l'habilitation universitaire**

Le vice-recteur a présenté le projet de la grille de notation relative à la nouvelle procédure de l'habilitation universitaire dont l'arrêté sera promulgué bientôt et a expliqué les principaux points de notation relatifs aux volets pédagogique et scientifique du candidat. Cette procédure sera mise en place à partir de l'année universitaire 2021-2022.

### ***Présentation des projets PNR déposés***

Le Vice-recteur chargé de la post-graduation et de la recherche scientifique a présenté les projets PNR 2021 portés par l'université de Mostaganem à la date du 12 juillet 2021. Au total, dix projets PNR ont été proposés dont deux à la FST, deux à la SNV, deux à la FSEI et un à l'IEPS. Les PNR sont en partenariat avec la SONATRACH, la DSA, la Direction de la pêche, CEVITAL, entre autres.

### ***Bilans des laboratoires de recherche***

Ce point de l'ordre du jour a été reporté pour la prochaine session du Conseil Scientifique.

Diverses interventions de la part des membres du conseil ont enrichi le débat et discussions ayant aidé aux délibérations du conseil :



### ***Pédagogie***

- Le Vice-recteur a informé l'assistance que seule la faculté des lettres arabes et des arts utilise le logiciel Progress dans les délibérations. Le Recteur a demandé à l'ensemble des doyens de généraliser le logiciel Progress dans les délibérations. Le Vice-recteur a signalé les nouvelles procédures dans la nouvelle circulaire pour l'inscription des nouveaux bacheliers et demandé l'accompagnement des nouveaux bacheliers pour éviter les recours sachant que pendant l'étape des choix des disciplines, ils ne s'intéressent en général qu'aux deux premiers choix.
- Il a été également signalé la difficulté qu'éprouvent les étudiants à suivre les enseignements en langue française.

### ***Post-graduation***

- Le vice-recteur a présenté le projet de la grille de notation relative à la nouvelle procédure de l'habilitation universitaire dont l'arrêté sera promulgué bientôt.
- Concernant la question sur le retard des soutenances de doctorat en sciences et LMD, le vice-recteur a précisé que ces dernières années, un progrès significatif a été observé quant à la soutenance de thèses dans les délais et que pour le retard constaté dans certaines disciplines, plusieurs facteurs peuvent être responsables, dont le choix initial des sujets, la pandémie actuelle, etc. Une remarque concernant la nécessité de distinction des enseignants-chercheurs des chercheurs permanents dans les textes régissant l'habilitation universitaire a été faite.





- Une remarque par rapport aux arrêtés d'habilitation universitaire (doctorat en sciences et HU) a été signalée, il s'agit des anciens textes qui mentionnent uniquement les disciplines habilitées et non les filières. Le Vice-recteur a, cependant, expliqué que les nouveaux arrêtés mentionnent la filière habilitée et non les spécialités, ce qui risque de poser problème lors de dépôt de dossier de l'habilitation universitaire et que l'université de Mostaganem a demandé à la tutelle d'introduire les spécialités dans l'arrêté.
- Les membres du conseil scientifique ont recommandé à monsieur le vice-recteur de la post-graduation et de la recherche scientifique de faire une étude sur les retards de soutenance en doctorat afin d'y remédier.
- Une question relative à l'octroi de la prime d'encadrement de thèse aux directeurs de thèses des doctorats LMD. Il a été répondu qu'à l'heure actuelle, il n'existe pas de texte réglementaire la régissant.
- Une intervention a concerné la clarification des prérogatives respectives des CFD et CSD. Le Vice-recteur a répondu que les textes réglementaires définissent clairement le rôle de CFD et des instances scientifiques.

### ***Relations Extérieures et coopération***

- Après la présentation du bilan du vice-rectorat par Madame la vice-rectrice, les membres du conseil scientifique ont noté avec satisfaction les progrès importants enregistrés dans le domaine de la coopération plaçant l'université de Mostaganem en position de leader à l'échelle nationale.



### ***Développement, de la prospective et de l'orientation***

Lors de la présentation du bilan, les membres du conseil scientifique ont noté avec satisfaction le niveau et l'importance des projets réalisés ou en cours de réalisation dans tous les domaines à l'université de Mostaganem et encouragé les responsables à persévérer dans cette démarche pour le développement de l'université de Mostaganem. Il est à noter que le vice-recteur de la prospective a été félicité par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour le travail accompli en menant à terme et clôturé plus de 85% des opérations inscrites.

M. le Recteur a invité les organes scientifiques à jouer pleinement leurs rôles dans l'étude des dossiers pour la soutenance de doctorat et d'habilitation universitaire.

### **Divers:**

- Validation par les membres du conseil d'une proposition d'adhésion à une chaire de l'ALESCO.
- Le conseil scientifique a émis un avis favorable aux demandes de création de deux clubs scientifiques :
  - Le club scientifique EXEDRA au département d'architecture de la faculté des sciences et technologie et le club scientifique HIKMA au département des sciences psychologiques de la faculté des sciences sociales.
  - Au vu des conditions sanitaires imposées par la pandémie de la COVID19 Le conseil scientifique encourage les soutenances a distance en respectant les textes réglementaires.
  - Le conseil scientifique a validé la demande présentée par l'institut de l'éducation physique et sportif portant nomination du Pr. Djamel MOKRANI en qualité de responsable de domaine à l'institut d'éducation physique et sportive.

L'ordre du jour étant épuisé la séance fut levée a 13H30

Le Président du CSU de l'Université de Mostaganem

Pr Mostefa BELHAKEM

الاستاذ: مصطفى بلحاكم  
مدير: جامعة مستغانم